Lycée d'Enseignement Professionnel
3, rue du Stade – 88700 ROVILLE aux CHÊNES
03.29.65.11.04
lycee.roville@wanadoo.fr

MAJ le 08/01/2025

DEMANDE D'ADMISSION

NOM & Prénom(s) de l'élève :

_____

Date et Lieu de Naissance (*ville et département*) **:**

_____

Sexe : **F** ☐ **M** ☐

N° identifiant élève : _____
(Figure sur les bulletins de notes ou, à défaut, le demander à l'établissement d'origine)

Demande d'admission en classe de :

☐ **4ème nature** de l'enseignement agricole
(*après une 5ème*)

☐ **3ème** de l'enseignement agricole
(*après une 4ème de l'EA ou de l'EN*)

Procédure affelnet obligatoire pour les classes ci-dessous

dépôt des vœux auprès de l'établissement d'origine

☐ **CAP Fleuriste** (2 ans)

☐ **CAPa** (2 ans)
Après la 3ème de collège, de l'enseignement agricole ou 3ème SEGPA

- ☐ Jardinier Paysagiste
- ☐ Métiers de l'Agriculture - Horticulture

☐ **2nde Professionnelle** (1 an)
Après la 3ème de collège, de l'enseignement agricole et, selon le cas, CAP ou CAPa

- ☐ Métiers du Conseil Vente en Animalerie
- ☐ Métiers de la Production Horticole
- ☐ Travaux des Aménagements Paysagers
- ☐ Travaux de Gestion des Espaces Naturels et Ruraux

☐ **Baccalauréat Professionnel** (2 ans)
Après un CAP, un CAPa, une 2nde GT ou une 1ère (avec dérogation)

- ☐ Aménagements Paysagers
- ☐ Conduite de Productions Horticoles
- ☐ Gestion des Milieux Naturels et de la Faune
- ☐ Technicien Conseil Vente en Animalerie

Procédure Parcousup obligatoire

(www.parcoursup.fr)

☐ **BTSA** (2 ans)

- ☐ Aménagements Paysagers
- ☐ Gestion et Protection de la Nature
- ☐ Métiers du Végétal AOE *(Alimentation Ornement Environnement)*
- ☐ Technico-commercial UJAC (Univers Jardin et Animaux de Compagnie)

Rentrée 2025

Situation familiale des parents :

☐ Mariés ☐ Séparés ☐ Divorcés ☐ Célibataire ☐ Vie maritale
☐ Veuf(ve) ☐ PACS

Coordonnées personnelles :

Responsable légal 1		
Nom - Prénom		
Adresse postale complète		
Téléphone fixe et mobile		
Adresse mail		
Date de lieu de naissance		
Lien de parenté avec l'élève		
Profession et catégorie socio professionnelle :	Nom et adresse de l'entreprise :	Tel du lieu de travail :
En activité ☐ Chômage ☐ Retraité-Pré retraité ☐ Autre situation ☐ *(cochez la case)*		

Responsable légal 2		
Nom - Prénom		
Adresse postale complète		
Téléphone fixe et mobile		
Adresse mail		
Date de lieu de naissance		
Lien de parenté avec l'élève		
Profession et catégorie socio professionnelle :	Nom et adresse de l'entreprise :	Tel du lieu de travail :
En activité ☐ Chômage ☐ Retraité-Pré retraité ☐ Autre situation ☐ *(cochez la case)*		

Autre responsable (précisez) : _____

_____

Les courriers sont à adresser en priorité à _____

Langues vivantes :

BTSA AP – GPN – MVAOE – TC UJAC 1 langue obligatoire (cochez la case)		Autres formations
Ouverture de l'allemand sous réserve d'un effectif minimum.		1 langue obligatoire : anglais
Anglais	☐	
Allemand	☐	

Statut (cochez la case) **:** ☐ Interne ☐ 1/2 pensionnaire ☐ Externe

Vos motivations pour le choix de cet enseignement (en quelques lignes) :

_____

_____

_____

_____

____

Scolarité antérieure :

Année scolaire	Classe	Etablissement (nom et adresse)	Diplôme obtenu (précisez)
2022-2023			
2023-2024			
2024-2025			

Comment avez-vous eu connaissance de notre école ?

(cochez la/les cases)

☐ CIO ☐ Forum ☐ Etablissement d'origine ☐ Portes ouvertes

☐ Anciens élèves ☐ Professionnel ☐ Site internet

☐ Autre (précisez)_____

☞

L'élève est-il gêné dans ses apprentissages par une problématique de santé ou troubles des apprentissages ?

(cochez la case) ☐ OUI ☐ non

Si oui, merci de joindre la description des difficultés, des adaptations préconisées et tout autre document explicatif (PAI, PPS, documents CDPH…)

Demandez-vous la constitution d'un dossier de demande d'aménagement d'épreuves afin de bénéficier de mesures particulières lors des examens ?

(cochez la case) ☐ OUI ☐ non

Fait à _____ le _____ 2025

Signatures :

Responsable légal 1, Responsable légal 2, L'élève,

IMPORTANT

Le dossier de candidature doit être adressé à l'Ecole d'Horticulture **par retour du courrier <u>et sans attendre les résultats des affectations</u>**. Il doit comporter :

- La présente chemise
- La copie des bulletins de notes du 1er et 2ème trimestre de l'année en cours

Calendrier de dépôt des candidatures et des admissions

Les « Journées Roville » sont des opportunités pour vous renseigner et aider les candidats souhaitant s'orienter vers une formation dispensée par notre établissement :

♦ **Samedi 01 février 2025** au lycée de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00 : Journée Orientation

♦ **Samedi 22 mars 2025** au lycée de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00 : Journée Orientation

♦ **Samedi 17 mai 2025** sur les sites de Roville de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00 : Portes Ouvertes

En dehors de ces journées, à partir de janvier, vous êtes convié(e) à prendre rendez-vous auprès du Directeur ou d'un membre de l'équipe de direction de l'École pour visiter l'établissement et vous renseigner sur les possibilités d'orientation et d'admission.

Dépôt des dossiers : à adresser par retour de courrier à l'établissement.

Admissions : dans les jours suivant la réception de votre dossier, une réponse vous sera adressée, confirmant la réception et l'acceptation de votre demande ou faisant une autre proposition. La procédure d'inscription vous sera indiquée.

Inscriptions administratives : envoi des dossiers par nos soins en juillet.

Pour nous contacter :

Lycée : 03 29 65 11 04

Dossiers de bourses : 03 29 65 00 41

Par mail : lycee.roville@wanadoo.fr

TARIFS PENSION 2025-2026

FRAIS D'INSCRIPTION

Sont demandés une fois pour l'année à l'inscription ou à la réinscription

De la 4ème au BTS : **150,00** €

FRAIS DIVERS

75,00 € (inscriptions aux examens, photocopies, timbres)

Payables en septembre pour les nouveaux élèves ou à chaque changement de filière ou en cas de redoublement.

FRAIS DE PENSION

Payables de septembre à mai.

4ème – 3ème

- interne	335,00 € par mois
- demi-pension	225,00 € par mois
- externe	165,00 € par mois

De la 2nde à la Terminale – CAPa – CAP – BTSA

- interne	420,00 € par mois
- demi-pension	285,00 € par mois
- externe	210,00 € par mois

Aides financières :

Vous pouvez prétendre à une aide financière pour les frais de transport. Vous devez vous connecter sur le site fluo Grand Est (https.//www.fluo.eu), rubrique transports scolaires et sélectionner votre département.

Une prime au 1er équipement gérée par l'établissement est allouée par la Région Grand Est pour l'achat de matériel professionnel.

Allocation des périodes de stage :

Chaque lycéen en stage percevra une rétribution de :

- **50** € par semaine en Seconde ou CAP 1ère année
- **75** € par semaine en Première ou CAP 2ème année
- **100** € par semaine en Terminale

Transports scolaires

Des services de cars spéciaux payants sont organisés par l'établissement **les vendredis après-midi et les lundis matin.** Le relevé des frais de transports est envoyé aux familles chaque fin de trimestre sur la base du prix du car divisé par le nombre d'utilisateurs. À titre indicatif un trajet aller Lunéville-Roville ou Nancy-Roville coûte environ 12,00 € - St Dié-Roville : 9,00 € - Sélestat-Roville : 20,00 €.

LUNDI OU JOUR DE RENTRÉE SCOLAIRE (organisation établissement)

NANCY → ROVILLE
8h40 Nancy gare place de la République
8h50 Départ
9h50 Roville

NANCY → ROVILLE
8h00 Nancy gare place de la République
8h20 Départ
8h30 Houdemont gare
8h50 Rosières aux Salines (Arrêt TED - Haras)
9h05 Damelevières (école primaire Victor Hugo)
9h10 Blainville (église)
9h15 Mont/Meurthe (abri bus TED)
9h40 Roville

NANCY → ROVILLE
8h00 Nancy gare place de la République
8h10 Départ
8h20 Jarville (église)
8h25 La Neuveville dt Nancy (mairie)
8h27 La Madeleine (usine)
8h30 St Nicolas de Port (monument face mairie)
8h35 Varangéville (place du marché)
8h45 Dombasle (gendarmerie)
9h35 Roville

LUNÉVILLE → ROVILLE
9h30 Lunéville gare
9h35 Rehainviller (abri bus aux feux)
9h40 Xermaménil (abri bus)
9h45 Gerbéviller (place du centre)
10h00 Roville

SÉLESTAT → ST DIÉ → ROVILLE
7h50 Sélestat gare
7h55 Chatenois (abri bus entrée village)
7h58 Val de Villé
8h00 Lièpvre (rond point cuisines Schmidt)
8h05 Ste Croix aux Mines (gare routière)
8h10 Ste Marie aux Mines (parking bus)
8h25 Raves
8h35 Ste Marguerite (abri bus école primaire)
8h45 St Dié (gare SNCF)
8h55 Rond Point route de la Voivre
8h57 La Hollande (ets Georges)
9h00 Etival gare
9h10 Raon l'Étape (gare)
9h45 Roville

VENDREDI OU JOUR DE DÉPART ANTICIPÉ (organisation établissement)

ROVILLE → NANCY
16h45 Roville
18h00 Nancy gare place de la République

ROVILLE → NANCY
16h45 Roville
17h20 Mont/Meurthe (abri bus TED)
17h25 Blainville (église)
17h30 Damelevières (carrefour feux)
17h40 Rosières aux Salines (arrêt TED – haras)
18h00 Houdemont gare
18h15 Nancy gare place de la République

ROVILLE → NANCY
16h45 Roville
17h30 Dombasle (mairie)
17h35 Varangéville (place du marché)
17h40 St Nicolas de Port (mairie)
17h45 La Madeleine (salle des fêtes)
17h50 La Neuveville dt Nancy (mairie)
17h55 Jarville (face à l'église)
18h10 Nancy gare place de la République

ROVILLE → LUNÉVILLE
16h45 Roville
17h10 Gerbéviller (place du Centre)
17h20 Xermaménil (abri bus)
17h25 Rehainviller (abri bus aux feux)
17h30 Lunéville gare

ROVILLE → ST DIÉ → SÉLESTAT
16h45 Roville
17h10 Raon l'Étape (gare)
17h20 Etival gare
17h25 La Hollande (ets Georges)
17h30 Rond Point route de la Voivre
17h40 St Dié (gare SNCF)
17h50 Ste Marguerite
18h00 Raves
18h05 Ste Marie aux Mines (parking bus)
18h15 Ste Croix aux Mines (gare routière)
18h20 Lièpvre (rond point cuisines Schmidt)
18h25 Val de Villé
18h28 Chatenois (abri bus sortie village)
18h30 Sélestat gare

Liaisons journalières

Ligne TED : LUNÉVILLE → ROVILLE
Pour tout renseignement : **Fluo Grand Est 54**

Ex : horaires d'hiver
Départ Lunéville : 07h10 – arrivée Roville : 07h54
Départ Roville : 18h18 – arrivée Lunéville : 18h59

Réseau fluo Grand Est : ÉPINAL → ROVILLE (ligne 7)
Avec abonnement annuel : demande de carte sur
Fluo Grand Est 88

Lundi ou jour de rentrée :
Départ Epinal gare : 07h55 – arrivée Roville : 08h45
Mardi – mercredi – jeudi :
Départ Epinal gare : 07h05 – arrivée Roville : 07h50

Vendredi ou jour de départ anticipé :
Départ Roville : 17h10 – arrivée Epinal : 18h00

Bourses

Pour les élèves entrant en CAP Fleuriste : le dossier doit être fait **auprès de l'établissement où votre enfant est scolarisé au printemps.**

Pour les élèves entrant en 4ème – 3ème – 2nde Professionnelle – CAPa ou en cas de réorientation : vous devez faire un dossier **auprès de notre établissement dès la rentrée de septembre.**

Bourses Nationales de Lycée

FICHE D'AUTOÉVALUATION 2025-2026

(transmise à titre indicatif)

La bourse nationale de lycée a pour objet de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant qui est déjà ou qui va entrer dans un lycée public ou un lycée privé habilité à recevoir des boursiers nationaux.

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

① Les ressources de la famille : revenu fiscal de référence inscrit sur l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023.

② Les enfants à charge : le nombre d'enfants mineurs ou en situation de handicap et le nombre d'enfants majeurs célibataires à charge en 2023.

Barème permettant de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant								
Nombre d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou plus
Plafond de revenus 2023 à ne pas dépasser	21 370 €	23 012 €	26 299 €	30 409 €	34 519 €	39 451 €	44 382 €	49 314 €

Simulation du droit à bourse sur le site internet à l'adresse suivante : calculateur-bourses.education.gouv.fr

Ces dispositifs disposant de moyens limités, ils sont complétés par une dotation spécifique votée et financée par l'établissement. N'hésitez pas à contacter notre service financier en cas de difficultés.